



COMPTE RENDU CA AMICALE LAIOUE DE BLANQUEFORT **du 04 DECEMBRE 2012**

Le Conseil d'Administration a débuté à 20h30 dans les locaux de LA PLANTILLE.

Membres présents :

- Annick GAILLARD, Présidente
- Dany APPARICIO, Vice Présidente
- Anne Claire RUFFAT, Vice Présidente
- Annie SALLENAVE, Membre du CA
- Guy FOURNIER, Membre du CA
- Marie France REINOLD, Membre du CA

Absents excusés :

- Annie MOINE, Membre du CA
- Jean Jacques CRESPO, Trésorier adjoint
- Michel PRAT, Trésorier

Examen des questions prévues à l'ordre du jour :

La Présidente débute par le contenu du compte-rendu précédent. Pas de remarques formulées, nous passons au vote et le compte-rendu du CA du 09 Octobre 2012 est approuvé à l'unanimité.

1/ REPONSES AUX REMARQUES FORMULEES SUITE A L'AG DU 21/09/ 2012/

Convocation pour l'Assemblée Générale du 21/09/2012 : il avait été convenu lors du CA précédent cette AG (13/09/2012) que les convocations seraient adressées par les responsables de section à leurs adhérents par mail, et qu'en cas de besoin de support papier, une demande pouvait être formulée sur l'adresse mail de l'ALB, ceci afin d'éviter une multitude d'impressions papier.

Les membres du CA (élus pour trois ans) et encore présents ont tous été élus en Septembre 2011 et, s'agissant des démissions, elles étaient au nombre de trois et ont été signalées lors de l'AG ; certaines ont donné lieu à des questions d'adhérents présents.

Effectivement, nous avons bien noté que dans le règlement intérieur il est prévu qu'un responsable de section ne siège pas au CA, mais siège au Bureau. Lors de la prise de la Présidence par Annick Gaillard, elle a rappelé que, comme cela avait déjà été prévu dans le cadre de la présidence de Madame Stewart, elle souhaitait une responsabilité partagée par les membres du CA, tant au niveau des décisions que du traitement des dossiers, afin que la même information soit connue de tous. Ce mode de fonctionnement paraît donner satisfaction

car tous les membres partagent un niveau de connaissance identique des dossiers, ceci afin d'assurer une continuité dans la transmission future des responsabilités. Une procédure de traitement des divers dossiers doit être finalisée par Marie-France Reinold et Annick Gaillard. L'adresse mail a été communiquée aux membres du CA, afin que chacun puisse avoir accès aux infos venant des partenaires de l'ALB. Toutefois, la Présidente adresse copie de ces infos à ces mêmes destinataires. Une copie sera adressée à la responsable de la section OLF en tant que membre du Bureau. Cette messagerie a été créée car lors de la prise de présidence le mot de passe de la messagerie officielle n'était pas connu des membres du CA en place. S'agissant des pouvoirs remis à Jean Louis LEDOUX dans le cadre du vote à l'AG du 21 Septembre 2012, il ne nous a pas été signalé que ces pouvoirs concernaient tous les votes. La composition du Bureau sera retransmise à tous les responsables de section.

2/POINT SUR LES DOSSIERS SUBVENTIONS BOUCLEES :

- Demande de subvention ALS au CONSEIL GENERAL (traité par plusieurs membres en septembre) :

Le CONSEIL GENERAL a accordé une subvention de 1.200 (mille deux cents euros) à l'ALS (confirmation de l'accord reçue par courrier du 26 Novembre 2012)

- Dossier demande d'agrément « Jeunesse et éducation populaire » (traité à plusieurs) :
Les statuts de l'ALB ayant été modifiés et approuvés lors de l'AG de l'année 2011, nous avons déposé le dossier de demande d'agrément. Monsieur Merlet de la DDCS de la Gironde, contacté par téléphone, a signalé que le dossier passait en commission le 11 Décembre 2012.

- Bilan du Projet réalisé par les élèves de l'ALS au titre de l'année dernière (traité en Novembre) : Dossier reçu par mail et travaillé en commun.

- Dossier demande de subvention à la Mairie de Blanquefort :

Le dossier doit être adressé aux services de la mairie le 07 Janvier 2013 au plus tard, pour demande de subventions soit :

2 000 (deux mille euros) au titre de l'ALB,

1 200 (mille deux cents euros) au titre de l'ALS.

Ce dossier a beaucoup évolué par rapport aux années précédentes, et des informations précises seront demandées à chaque responsable de section ainsi qu'au trésorier adjoint. Informations à fournir pour le vendredi 14 Décembre 2012 au plus tard, ceci afin de compléter au maximum le dossier avant les fêtes de fin d'année.

3/RAPPEL SUR LES FORMATIONS DISPENSEES PAR LE CONSEIL GENERAL :

Annick Gaillard ayant participé à l'une de ces formations signale que le fait de rencontrer d'autres associations permet d'enrichir son expérience, et surtout elle insiste sur la qualité des formateurs. Guy Fournier précise que les modalités d'inscription sont des plus simples, et que les interlocuteurs du Conseil Général sont très à l'écoute.

4/CONTRAT SALARIE (problème avec Pole-Emploi) :

Pour être en conformité avec les textes de loi et le Code du Travail, une prime de précarité de 10 % du salaire annuel devrait être versée au salarié de l'ALS lors de la fin du CDD et le document « Attestation de l'employeur destiné à Pôle emploi » remis dans un délai de 5 jours lors de la fin de contrat de travail. Cette mission incombant à l'employeur n'a jamais été

remplie dans le cadre des précédentes présidences. Marie-Amélie Ballat, ancienne salariée de l'ALS, a rencontré des difficultés pour s'inscrire à Pôle Emploi, et il a fallu régulariser son dossier manuellement sur trois ans. Cette procédure nous a permis de découvrir que le code SIRET de l'ALB avait été modifié le 19 Octobre 2010 et que les infos que nous transmettions au CEA étaient toujours rattachées à l'ancien code, car nous n'avions pas connaissance de ce changement. Nous allons essayer de rétablir la situation, mais cette procédure est lourde. Nous en avons profité pour modifier l'adresse du siège de l'ALB au 8 Rue Raymond Valet 33290 BLANQUEFORT sur le site de l'ABC.

4/MANIFESTATIONS / FESTIVITES :

- ARBRE DE NOEL ALS :

. A La Plantille : Le Vendredi 21 Décembre 2012 à partir de 16h45.

Comme tous les ans, les parents et les responsables de section sont invités par les bénévoles et les enfants. Les bénévoles s'occupent de l'organisation et préparent le goûter et les animations. Les responsables des autres sections sont invités par les enfants et les bénévoles à se joindre à ce goûter. Christian ne désirant plus jouer le rôle du père Noël, il est sollicité pour se glisser dans le costume du conteur.

. A Saint Médard en Jalles : Nous sommes à nouveau invités pour l'arbre de Noël de la SME le dimanche 9 Décembre 2012 : spectacle, goûter, activités ludiques et bonbons, sont à l'ordre du jour. La municipalité met une nouvelle fois gracieusement un bus et son chauffeur à notre disposition pour accompagner les enfants et les bénévoles. Le CE de l'entreprise se propose d'offrir un livre à chacun de nos élèves, livre qui leur sera remis dans le cadre de notre manifestation de Noël à La Plantille.

- GALETTE DES ROIS DE L'ALB : Elle aura lieu le Dimanche 13 Janvier 2013 à 16h. Les invitations seront adressées par Annick Gaillard, Présidente de l'ALB, aux divers responsables de section, charge à eux d'en faire la diffusion la plus large. Les conjoints non-adhérents sont invités à se joindre à cette manifestation.

- QUESTIONS DIVERSES :

. Clés : La responsable de l'ALS remet les anciennes clés du local de La Plantille. Une nouvelle fois la porte a été changée, sans information préalable. Une réunion s'est tenue entre les divers utilisateurs du local, et les modifications d'aménagement acceptées par tous les utilisateurs. S'agissant de l'installation électrique, de l'éclairage et de l'installation téléphonique, les réfections sont prises en compte, mais soumises à la planification des services techniques de la Mairie.

. Banque Crédit Mutuel : En raison du changement de bureau un rendez-vous a été pris avec Monsieur RAMI du Crédit Mutuel : les nouvelles signatures ont été déposées – Les relevés de comptes deviennent mensuels – L'abonnement d'accès payant à internet supprimé – 1 carte bleue conservée.

. Imprimerie B3P Concept : L'entreprise déménage sur Saint Médard en Jalles. Nous avons un compte, avec un solde créditeur correspondant à 860 copies non utilisées. Nous étudions les modalités de remboursement.

. Achat de matériel : Le rétro projecteur budgétisé et désiré par la section informatique dans le cadre de ses formations, a été acheté par les responsables. Il est présenté ce jour aux membres du CA. Rappel : il est utilisable par toutes les sections.

Une demande pour l'achat d'un crayon lumineux et d'un écran de projection est faite par la section informatique. L'achat d'un haut parleur est sollicité par la section ALS (accessoire projection). Ces achats seront envisagés dans le cadre du futur budget.

Prochain CA le Mardi 19 Février 2013 à la PLANTILLE